

Que retenir de 2012 ?

Ce que nous étions nombreux à craindre semble se confirmer : de nombreuses nations qui avaient réussi à mettre à bas des dictateurs sont en train de s'acheminer vers une autre forme de tyrannie, dictée par l'intégrisme religieux... D'autres, comme le Tibet ou la Syrie, voient leurs peuples martyrisés, et l'impuissance des nations et des organisations internationales à intervenir et à leur porter secours prouve que malheureusement, depuis la faillite morale de la Société des Nations dans la première moitié du XXème siècle, l'humanité n'a que peu progressé face à de tels évènements.

Les nations démocratiques peuvent aussi être le théâtre d'évènements dramatiques, et nous avons tous vécu comme des traumatismes l'assassinat de 26 personnes dont 20 petits enfants dans une école américaine à quelques jours de Noël ou le lynchage de deux jeunes dans la banlieue de Grenoble au début de l'automne, pour un regard jugé déplaisant... Doit-on se résigner à cette banalisation de la violence ? Non certainement pas, et je reste persuadé qu'en étant soudés, solidaires, en s'entraidant, nous pouvons traverser ces temps violents en nous préservant au maximum et en vivant en harmonie. Je suis même certain que cela pourrait s'appliquer dans certains domaines relevant de l'économie, et j'affirme par exemple que la position de nos amis allemands, vis-à-vis des pays européens les plus touchés par la crise,



est pour le moins brutale et teintée d'un certain cynisme : Madame Merkel semble oublier que lors de la réunification allemande, ce sont les fonds structurels européens et donc la solidarité des pays de l'Union Européenne qui ont permis de financer le rattrapage partiel du fonctionnement social et des salaires des citoyens de l'ex-RDA. De ce côté du Rhin, l'alternance démocratique a changé la majorité... La crise est toujours là et certains esprits chagrins critiquent l'action du nouveau gouvernement : c'est sans doute un des rôles de l'opposition, mais ce gouvernement n'a que six mois, et je peux m'empêcher de penser à ce que me disait un collègue élu du camp désormais minoritaire : « dans certains cas, nous devrions faire profil bas... Nous avons été aux manettes pendant 10 ans, et après ces dix années, le déficit s'est creusé, le chômage s'est aggravé, les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres et plus nombreux... Bien sûr, il y a eu la crise, mais en avons-nous vraiment pris la mesure ? Ce gouvernement n'a que six mois, il a encore sûrement un an et demi à ramer, après on pourra juger de l'efficacité ou non de sa politique. Mais j'aime mieux être à ma place qu'à la leur».

✓ Paysage territorial français

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire (ou plutôt de l'écrire), il semble acquis que la majorité actuelle reviendra sur la fusion programmée des conseils généraux et régionaux au sein d'un conseil territorial, et que les deux entités continueront à exister ; à titre personnel, j'estime que c'est une bonne chose... Le Conseil Général est une vraie collectivité de proximité, et sa disparition actait la suppression de cet échelon de proximité : si les compétences des deux entités Région et Département restent bien définies et si on retient le principe d'un chef de file pour les dossiers croisés (relevant des deux collectivités), je crois que rien n'entravera leur bon fonctionnement au service de l'intérêt général. En revanche, c'est l'Etat qui doit faire un effort de simplification : les collectivités comme les particuliers croulent sous les procédures et textes divers et variés, qui paralysent l'initiative et l'autonomie... Attention, je ne souhaite pas moins d'Etat, mais mieux d'Etat : qu'il conserve des prérogatives régaliennes -éducation, culture, santé, sécurité, accès aux besoins fondamentaux-, et qu'il exerce ses missions de contrôle, mais pour le reste, qu'on simplifie la « paperasserie » inutile et la « boulimie » procédurale ; un exemple : il y a peu, nous avons appris que la

plus grande partie du territoire communal de Marcq était soumis à un risque d'inondation et que pour tous les permis de construire et déclaration de travaux il faudrait solliciter un architecte pour une étude de sol et de faisabilité. En approfondissant la question, nous avons compris que c'était à cause des risques de crue de notre rivière... Comment, vous ne connaissez pas la célèbre rivière de Marcq ? La Senneville ! Il faut dire que depuis toujours, c'est une rivière dite de vallée sèche, qui coule à 30 mètres sous le calcaire et qui débouche à l'air libre à Jumeauville... Inutile de dire que si jamais elle devait déborder et remonter son lit de plus de 30 mètres, bien des communes seraient touchées avant la nôtre, mais cela relève de la science-fiction... Je ne sais pas quel fonctionnaire du service d'hydrologie départemental ou quel cartographe préfectoral a imaginé une telle sornette, mais le résultat ne s'est pas fait attendre... De service de l'Etat en service de l'Etat tout le monde a ouvert son parapluie et nous aurions bien pu voir un jour une obligation de construire les maisons sur pilotis à Marcq... Il ne faut certes pas négliger les risques naturels ou technologiques, mais en sachant raison garder et en faisant preuve de discernement. Espérons que le bon sens reprenne ses droits pour que nous puissions retrouver notre seule zone inondable à Marcq, la mare de l'Arpent Noyé et son périmètre proche.

Comme une majorité de maires ruraux, j'ai été ravi d'entendre que l'échelon communal conserverait toute sa place : toutefois, les promesses n'engageant que ceux qui les croient, je préfère attendre les premières mesures qui confirmeront cette volonté ; or, pour l'instant, je n'ai rien entendu ni vu qui permettrait de nous rassurer quant à la perte d'autonomie des petites communes au sein des intercommunalités à venir, ni quant à l'accroissement démesuré des mêmes intercommunalités.

Comme je vous en ai informés dans la dernière gazette et contrairement à ce nous craignons au printemps dernier, le Préfet n'a pas validé l'entrée de Coignières dans la future communauté de communes de Cœur d'Yvelines élargie ; dans le schéma départemental de coopération intercommunale, celle-ci comprend les sept communes actuelles de Cœur-d'Yvelines (Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon, Villiers-Saint-Frédéric) auxquelles se joindraient toutes les autres communes du canton de Montfort ainsi que Gambais. Toutefois, le Préfet a aussi précisé que ce schéma pouvait connaître des ajustements au cours des deux années à venir. Mais notre inquiétude persiste quant au fait que ceci pourrait constituer une étape intermédiaire vers une plus grande communauté de communes encore, et ce d'autant plus que le mode de représentation des communes reste très défavorable aux plus petites (dont Marcq)... Je rappelle encore une fois que l'ancienne majorité gouvernementale avait supprimé le mode de représentation des communes telle qu'elle existait auparavant dans Cœur d'Yvelines et dans beaucoup de petites intercommunalités rurales, à savoir une commune, une voix, quelle que soit sa population... Ceci ne sera plus autorisé et la représentation se fera en fonction du nombre d'habitants ; dans le cas de Cœur d'Yvelines, les 21 plus petites communes (dont Marcq) n'auront qu'un représentant chacune, alors que les 10 plus grandes se partageront 38 représentants (comme l'a dit un collègue maire « on ne pèsera pas lourd »).

Je rappelle aussi que pour les échéances électorales à venir, il me semble cohérent de reculer d'un an deux des élections prévues en 2014, à savoir les régionales et les cantonales, sachant qu'en 2014 il restera les élections municipales et européennes (sans compter des sénatoriales pour la moitié des départements français, même s'il s'agit là d'un suffrage indirect). Maintenir 4 élections la même année aurait engendré une abstention record ; d'ailleurs, il y a un précédent récent : les municipales de 2007 avaient été reculées d'un an (elles ont eu lieu en 2008) pour un même motif « d'embouteillage » électoral en 2007.

✓ Refondation de l'École

Des annonces ont été faites, et si en tant qu'enseignant je pense qu'il est souhaitable de revenir à une semaine scolaire de 4 jours et demi, en réduisant la durée de la journée scolaire et en réduisant la durée des congés d'été, je me pose la question en tant qu'élus de savoir comment accompagner ces dispositifs et accueillir les enfants après la classe dès 15h ou 15h30 et le mercredi après-midi (ce qui entraînera nécessairement un coût supplémentaire pour les communes). Par ailleurs, prévoir un encadrement supplémentaire en CP et en CE1 est certainement un axe de réflexion positif, mais rien n'a été dit sur

l'encadrement en maternelle, et quand on connaît l'importance de la structuration du langage oral qui se construit entre trois et cinq ans (sans oublier le reste), comment ne pas regretter qu'on s'en tienne à une norme acceptant 32,5 élèves (*j'aime beaucoup le « virgule cinq »*) par classe de la petite section à la grande section : je défie quiconque de pouvoir instaurer une véritable pédagogie de l'oral dans de telles conditions d'effectifs.

Suite au communiqué de presse du ministère sur le projet, on ne peut que constater un grand recul par rapport aux intentions de départ. Les congés d'été ne seront pas réduits : il a semblé trop complexe de mettre en place un zonage (comme pour les vacances d'hiver et de printemps) et surtout il semblait impossible qu'une partie des Français ne puisse pas être en congés tout le mois d'août, le sacro-saint mois d'août où tout ou presque doit s'arrêter dans ce pays : comment font les états qui ont réussi à instaurer ce zonage et ces vacances d'été décalées ?... La journée scolaire, elle, n'a été réduite de fait que d'une demi-heure pour l'enseignement maternel et élémentaire, et il semble qu'en haut lieu on cherche à imposer la demi-journée scolaire supplémentaire « retrouvée » pour le mercredi matin : or, la possibilité de retravailler le samedi matin reste pourtant ouverte... Les modalités existantes dans notre département avant que M Darcos décide de façon unilatérale d'imposer la semaine de quatre jours et de supprimer la demi journée d'école du samedi matin, à savoir travailler un samedi sur deux, me semblaient un compromis acceptable... Après tout, si nous repassons sur ce système, il ne nous manquerait que 9 journées de classe pour être dans les « clous » du calendrier (une semaine de vacances d'été et 5 jours à trouver sur le reste de l'année) : je ne dis pas que c'est la solution idéale, mais de grâce, qu'on arrête de nous faire croire que l'ouverture d'un temps de classe le mercredi matin est paré de toutes les vertus ! Moins d'un an après la mise en place du dispositif, on réalisera pleinement toutes les difficultés et contraintes diverses qu'il entraîne, alors que d'expérience, je peux affirmer que la matinée du samedi avait bien des avantages, en tous cas pour ce qui concerne la pédagogie et le lien social.

Enfin, pour clore ce sujet, une refondation de l'école passe aussi et inévitablement par une baisse des effectifs par classe, une modification des taux d'encadrement (par exemple un maître supplémentaire dans les écoles de 2 à 4 classes, 2 maîtres supplémentaires dans les écoles de 5 à 8 classes, et ainsi de suite, ce qui permettrait sans doute de trouver des solutions institutionnelles au problème de la demi-heure libérée pour les Activités Pédagogiques Complémentaires en instituant des emplois du temps décalés pour les maîtres), une refonte des programmes, une amélioration du fonctionnement de la direction d'école et une simplification des procédures administratives : à ce jour, nous n'avons aucune perspective claire sur ces sujets...

✓ Travaux à Marcq

L'Eglise Saint-Rémy : les travaux prévus dans le cadre du contrat rural à l'église Saint-Rémy ont été terminés, même si nous avons connu quelques frayeurs sur les délais... Pour ce qui concerne les vitraux qui avaient été déposés, ils ont été restaurés et remis en place ; toutefois, les verriers nous ayant signalé et montré des signes de faiblesse sur pratiquement tous les autres panneaux de vitraux, nous envisageons des restaurations de l'ensemble sur deux exercices, en espérant pouvoir bénéficier de subventions (nous avons eu confirmation d'une subvention dite de réserve parlementaire de M Esnol, sénateur maire de Conflans Sainte Honorine pour une première campagne de travaux, estimée à 25000 euros, la subvention atteignant 50 % du montant des travaux). Par ailleurs, le Conseil Général des Yvelines devrait nous aider à hauteur de 70 % du montant des travaux de restauration d'un tabernacle en bois doré datant de la fin du XVIIème siècle ou du début du XVIIIème. Enfin, je remercie ici publiquement l'équipe de bénévoles qui a œuvré au grand nettoyage d'après travaux : ce n'était pas une mince affaire !

Pose d'une borne d'incendie au carrefour de la rue des Champs et de la Grande Rue : ce chantier qui a nécessité le remplacement de la canalisation d'eau propre entre la rue du Puits Perdu et la rue des Champs par une canalisation de plus grand diamètre était rendu nécessaire pour une bonne protection-incendie des extrémités des rues des Champs et Grande Rue.

Réfection de la rue de l'Eglise et de la descente du chemin de l'Enfer : suite au chantier d'enfouissement des réseaux aériens rue de l'Eglise, des travaux de réfection de voirie et caniveaux ont été réalisés à l'automne 2012, ainsi que des travaux au niveau de l'entrée de ville rue d'Andelu et la mise en place d'un dispositif de ralentissement à l'entrée-est du village sur la RD 119 (Grande Rue).

Entretien de l'éclairage public et éclairage d'équipements communaux : nous avons retenu une entreprise pour assurer cet entretien régulier et pour terminer des travaux ponctuels au stade Marie Leblan et au chalet des Bruyères, sachant qu'il faudra prévoir en 2013 une réfection complète de l'éclairage du stade Marie Leblan.

Abribus : les travaux de construction du bel abribus au croisement de la rue du Puits Perdu et de la Grande Rue ont été réalisés par l'entreprise Dupuis.

Récupération des verres sur le parking du stade Marie Leblan : le conteneur de récupération des verres a été déplacé du parking de la Salle Michel Cacheux vers le parking du stade Marie Leblan. Le nouvel équipement est un conteneur enterré.

PLU : Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols et de son passage en PLU (Plan Local d'Urbanisme), un bureau d'études a été retenu afin de conduire la procédure : il s'agit du cabinet TOPOS. Des informations vous seront communiquées et une réunion publique sera organisée (un registre sera également ouvert pour recueillir les demandes et avis de la population).

Aménagement du petit local associatif : Ce local situé dans le bâtiment communal sur la place de la mairie a aussi été terminé . Nous avons eu le plaisir de le voir être occupé progressivement : éveil musical, réunions bimensuelles des anciens, atelier d'œnologie, travail en direction des scolaires avec la bibliothèque de Thoiry, réunions associatives...

✓ Travaux à venir

Outre les travaux sur les vitraux à l'Eglise de Marcq :

Enfouissement de réseaux aériens rue d'Autouillet, rue du Sablon et place de la Mairie : un dossier de subventionnement a été déposé pour réaliser cet enfouissement en 2013 ou 2014, notre objectif étant d'avoir réalisé l'enfouissement de tous les réseaux aériens du village d'ici six à sept ans, afin de pouvoir bénéficier des opportunités de subventionnement encore existantes, car il n'est pas certain qu'elles perdurent.

Pose de deux radars pédagogiques dans le village

Travaux sur les bâtiments communaux : amélioration de l'éclairage dans les locaux scolaires, réfection du sol de scène à la salle Michel Cacheux, travaux de mise aux normes du conduit de cheminée au stade Marie Leblan, travaux de réfection complète de l'éclairage du stade Marie Leblan.

Mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite : nous avons déposé un dossier de subventionnement auprès de l'Etat (DETR) dans le cadre de cette mise aux normes qui devrait être effective en 2015, pour créer un bloc sanitaire accessible en mairie (au rez-de-chaussée car actuellement le seul bloc sanitaire est à l'étage) et pour créer un bloc sanitaire supplémentaire à l'école (le bloc sanitaire existant étant insuffisant pour une soixantaine d'élèves et ne permettant pas l'accès en fauteuil roulant) : toutefois, ce dossier a été écarté par la Préfecture en juin

dernier et il ne sera donc pas subventionné ; au vu du montant du devis estimatif, ce chantier a dû être différé mais nous allons rechercher des solutions de subventionnement et de faisabilité pour l'année 2013.

✓ Animation festive et culturelle

Outre les désormais traditionnels rendez-vous festifs (soirée jeux, marché de Noël, thé dansant, loto crêpes,...) des nouveautés sont programmées sur cette saison 2012-2013 : un pizza-concert, un spectacle en direction des tout-petits, un stage « human beat box » pour les ados, « short songs » spectacle de chant interactif, sans oublier un spectacle d'humour : « Hors Service », certains de ces rendez-vous étant programmés dans le cadre du partenariat avec La Barbacane, d'autres relevant de l'initiative du comité des fêtes ou des associations : pour de plus amples détails sur ces rendez-vous, n'hésitez pas à vous reporter à la plaquette de la Barbacane ou aux articles afférents dans la gazette communale, sans oublier des rendez-vous « théâtraux » avec la troupe du Foyer Rural de Beynes ou des Bals Folks avec le SEL de Maule.

✓ Disparition d'un personnage

2012 aura vu partir un « personnage » de notre communauté villageoise. Bernadette, âme du café restaurant « la Bonne Etoile », nous a quittés et le village s'est quelque part trouvé orphelin. Elle disait parfois, en désignant son « zinc » : « quand je ne serai plus ici, je serai là-haut ! » (en montrant le cimetière en « contre-haut » du jardin situé derrière son restaurant). Nombreux sont ceux qui peuvent témoigner que derrière le personnage au verbe haut et au caractère entier on trouvait sans peine une femme généreuse et toujours prête à vous accueillir et à rendre service... Au nom du conseil municipal, j'ai assuré son fils Gérard, désormais Marcquois à part entière, de notre compassion et de notre solidarité dans ce moment d'épreuve.

Voilà, je terminerai mon toujours trop long discours par des remerciements à tous ceux qui travaillent quotidiennement au service de la collectivité (forces de l'ordre, services de l'état, services de sécurité, entreprises délégataires de service public), aux membres du Conseil Municipal et aux employés communaux qui oeuvrent pour le bien être collectif des Marcquois et pour une vie sereine et apaisée dans ce village... aux représentants des entreprises et artisans avec qui nous avons travaillé pour la qualité de leur travail, à mes collègues enseignants Dominique et Laurence sans oublier l'équipe pédagogique de l'école maternelle intercommunale pour leur dévouement et leur compétence, aux bénévoles des associations de la commune pour la convivialité et la vie qu'ils savent insuffler dans notre village.

Je remercie Lysiane pour sa patience et sa sérénité... Etre compagne d'un élu (et encore plus d'un élu rural), c'est supporter des aléas que peu imaginent...



Je souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux que vous aimez une très belle et heureuse année 2013, en insistant comme de coutume sur les vœux de santé, puisque tout part de là.

Pierre Souin, Maire de Marcq